



# **Bulletin d'informations de** **la Commission Technique Départementale 31**

Mise à jour : 25/11/2005

**Président : Philippe Klein**

mél : [philoklein@yahoo.fr](mailto:philoklein@yahoo.fr)

En complément aux stages et examens organisés au niveau national (MF2) et régional (sensibilisation MF2, stages et examens MF1), la CTD31 met en place des formations et des examens pour les diplômes suivants :

- **Formation et recyclage secourisme (RIFAP, formateurs de RIFAP..).**
- **Formation de TIV.**
- **Stage initiaux et examens initiateur**
- **Formation théorique N4 et stage en mer N4**
- **Stage initial MF1, suivi des SP, séminaire moniteurs.**

## **Secourisme**

- **Formation AFCPSAM : Calendrier des activités 2006**

**Formation de cadres formateurs : organisation et mise en place de sessions de formations AFPS, AFCPSAM**

**Responsable: Philippe Tichadelle : [philippe.tichadelle@enac.fr](mailto:philippe.tichadelle@enac.fr)**

La FFESSM est habilitée à délivrer certains diplômes de la Sécurité Civile, et notamment l'AFPS et l'AFCPSAM sous certaines conditions, via un agrément mis en place avec la Préfecture de chaque département (arrêté du 6 mars 1996 dans le fascicule des règlements).

Afin de répondre à la demande des plongeurs du département en matière de formation au RIFAP, et donc de formation à l'AFCPSAM afin de former des formateurs RIFAP au sein des clubs, et conformément aux habilitations nationales, Le CODEP 31 est en cours d'agrément préfectoral pour la délivrance de diplômes AFPS et AFCPSAM de la protection civile. Il s'appuie pour cela sur une équipe pédagogique dédiée.

L'équipe pédagogique de base du CODEP sera composée des personnes suivantes :

**Agathe DISSAIS** Monitrice Nationale de Premiers Secours

**Olivier BARJOT** Moniteur Nationale de Premiers Secours

**Patrick SOUM** Moniteur Nationale de Premiers Secours

**Monique DE BRITO** Médecin Urgentiste

**Jacques GUILLE** Médecin

***Le Codep va éditer une fiche de renseignement afin de faire l'inventaire des besoins de formations et de recyclage dans le cadre de ces formations.***

***Nous rappelons que les compétences 5 et 6 du RIFAP sont enseignées, attestées et validées par l'une des personnes suivantes :***

- un enseignant au minimum initiateur de club, par ailleurs titulaire de l'AFPS plus AFCSPAM (ou diplôme équivalent) délivrés par la Sécurité Civile, Ministère de l'Intérieur,***
- un moniteur national de secourisme (diplôme délivré par la Sécurité Civile, Ministère de l'intérieur) ou moniteur de Premiers Secours Sécurité Civile licenciés.***

Une première formation AFCPSAM ouvertes aux seuls futurs moniteurs RIFAP se déroulera sur les week-end suivants à la piscine de BALMA:

11 & 12 février 2006  
11 & 12 mars 2006  
25 & 26 mars 2006

Cette formation sur les trois week-end comprendra au besoin l'AFPS (pré-requis de l'AFCPSAM) et l'AFCPSAM. Le coût de cette formation qui se situera autour de 100 € (tarif à affiner) sera compensé par l'attribution d'une bourse (cf. ci-dessous)

**Il est donc très important pour les clubs, afin de maintenir leurs capacités de formation au secourisme fédéral, d'encourager les anciens formateurs CFPS et les initiateurs ou MF1 à passer l'AFCPSAM.**

### **Formation au RIFAP.**

**Les sessions de formation des plongeurs au RIFAP ne sont pour l'instant organisées qu'au niveau des clubs par les encadrants compétents.**

### **Bourse AFCPSAM**

Le codep 31 a décidé d'attribuer une bourse de aux cadres fédéraux (ex formateurs de secourisme fédéral, E2, E3, E4) du département qui passeront et obtiendront l'AFCPSAM en 2006, licenciés et actif en 2006 dans un club du département 31. Ils recevront cette bourse sur présentation au Codep par leur président de club d'une attestation de présence et de travail effectif de 1 an (formation au RIFAP) au sein du club après leur date d'obtention de diplôme . La demande de bourse doit être faite au codep en octobre 2006 pour un versement en décembre 2006.

**Toutes les explications sur le mode d'attribution des bourses départementales, ainsi que le formulaire de demande de bourse à télécharger , sont disponibles sur le site de la CTIR :**

**[http://ffessm-pm.nuxit.net/article.php3?id\\_article=75](http://ffessm-pm.nuxit.net/article.php3?id_article=75)**

## Responsable formation de TIV : Jean PUJOL

Organisation et mise en place de sessions de formations de TIV

Coordination du fonctionnement des TIV : Jean Pujol – 2 rue Fleury 31000 Toulouse

Formateurs : Jean Pujol – Nicolas Brugeilles – Jean Laforgue - Emmanuel Marlot

Coordonnées : Jean Pujol : jean.pujol@online.fr

### • TIV : Bilan 2005

- Cette année 1 session, organisée le 05 et 06 mars 2005, a permis la formation 27 nouveaux TIV (30 en 2004).  
Cette formation à été assurée par Jean PUJOL et Jean Laforgue.

### Nouveaux TIV formés en 2005 par le Codep 31

Nom	N° TIV	N° Club
BOURDET Nathalie	081432	0831086
GASPARINI Stéphane	081433	0831086
VIDAL Bertrand	081434	0811100
MENONI Fany	081435	0831136
BENAZET Ludovic	081436	0831406
FOURMENTY Joël	081437	0831136
PAULY Jean Baptiste	081438	0831136
COURNAC Philippe	081439	0831136
COURREGÉ Marjolaine	081440	0831136
MARTEL Philippe	081441	0831136
DEVAUX Benoît	081442	0831136
CAPELLE Antoine	081443	0831136
MOLINA Bruno	081444	0831135
FABRE Jérôme	081445	0831135
JACQUIN Erwann	081446	0831184
PELLION Isabelle	081447	0831184
DAYRE Pascal	081448	0831184
ROUX Laétitia	081449	0831184
DEAL Frédéric	081450	0831402
DRUILHE Jean Louis	081451	0831306
AZEMAR Frédéric	081452	0831306
GUILLOT Ophélie	081453	0831407
KEHAL Eric	081454	0831263
MENAUGE Serge	081455	0831263
LEFEVRE Franck	081456	0831059
KOUACH Driss	081457	0831059
BARTHELEMY Gilbert	081458	0831106

En quelques chiffres :

**Le comité départemental 31** compte à ce jour environ 317 TIV pour 59 clubs.

En 2000, 848 bouteilles ont été vérifiées par 29 clubs. 74 TIV ont été actifs.

En 2001, 885 bouteilles ont été vérifiées par 30 clubs. 65 TIV ont été actifs.

En 2002, 915 bouteilles ont été vérifiées par 29 clubs. 66 TIV ont été actifs.

En 2003, 823 bouteilles ont été vérifiées par 27 clubs. 65 TIV ont été actifs.

En 2004, 958 bouteilles ont été vérifiées par 28 clubs. 80 TIV ont été actifs.

Les chiffres donnés pour 2004 ne sont pas définitifs (bordereaux non envoyés)

- **TIV : Calendrier 2006**

Un stage de formation de TIV , sera programmé les 18 et 19 Mars 2006 à Toulouse  
**Cette date est donnée à titre indicatif... sous réserve de modifications.**

- **Inscription et conditions de candidature**

Les dossiers d'inscription doivent être parvenus avant le 20 février 2006 à :

**Jean PUJOL  
2 rue FLEURY  
31200 TOULOUSE**

Nous rappelons que la participation aux frais est de 30 Euros/pers, repas compris, pour le stage (3 demi-journées).

Le dossier d'inscription doit comprendre :

- un chèque de 30 Euros par candidat.
- Une lettre de présentation du président du club
- la photocopie de la licence sur papier format A4 (**lisible**)

Le candidat se présentera au stage muni d'une bouteille vide avec son robinet et de quoi inspecter l'intérieur (endoscope, ampoule soudée à 2 fils, raccordée à une pile de 4,5 V...)

Pour tout renseignement, par courrier uniquement à l'adresse ci-dessus.

# **Initiateurs, pédagogie et formations techniques : Responsable Philippe Klein**

Coordination des sessions initiateurs et des activités pédagogiques, recyclage moniteurs et cours techniques.

## **Formation Niveau 4**

- **Responsable cours théoriques : Eric Bouchet [eric.bouchet@airbus.com](mailto:eric.bouchet@airbus.com)**
- **Responsable formation pratique en mer : Francis Deguisne ([fdeguisne@wanadoo.fr](mailto:fdeguisne@wanadoo.fr))**

### **Bilan 2005**

#### **Formation théorique N4 (resp Eric Bouchet)**

La CTD (commission technique départementale) 31 a organisé une préparation pour l'épreuve de théorie N4, sur 12 séances, qui a débuté en décembre 2003.

Cette formation a été assurée par 3 E3 et 12 (E2+E4), et 23 auditeurs ont suivi cette formation.

Cette formation a aussi permis à des stagiaires pédagogiques encadrés par des MF2 d'effectuer une partie de leur stage en situation.

#### **Formation pratique N4 (resp Francis Deguisne)**

La CTD (commission technique départementale) 31 a organisé un stage N4 en mer, du 18 au 25/6/2005, à Port Vendres. Quelques chiffres :

- 9 candidats
- 7 recus
- 4 MF2/IR/IN et 2 MF1 formateurs

Cette formation a aussi permis à 4 stagiaires pédagogiques encadrés par des MF2 d'effectuer une partie de leur stage en situation .

### **Calendrier 2006**

#### **Formation théorique N4 (resp Eric Bouchet)**

La CTD (Commission Technique Départementale) 31 organise une préparation N4 pour :

- L'épreuve de théorie, sur 12 séances, à partir du mercredi 7 décembre 2005, le mercredi soir de 20h à 22h, salle Georges Sand - Rez de Chaussée - Bâtiment Espace Loisirs - CE d'Airbus France (route d'Auch) à Toulouse. (Prendre la sortie 2 de la route d'Auch (RN124). Au rond point de la Crabe, prendre ensuite la direction de Blagnac par le chemin de la Crabe. Au rond-point suivant, laisser la direction Blagnac et prendre en face l'entrée du parking. Se garer face au bâtiment du CE Airbus France ).  
NE PAS SE GARER SUR LES PARKINGS DE LA SOCIETE : CEUX-CI FERMENT à 21 H  
Le bâtiment Espace Loisirs est perpendiculaire au bâtiment CE
- Une préparation physique, sur 15 séances, à partir du lundi 11 janvier, piscine Léo Lagrange à Toulouse.

Une participation aux frais de 10 Euros est demandée par personne afin de permettre l'organisation d'un pot ou d'un repas en fin de formation.

L'objectif principal est d'aider "les futurs N4" à se préparer. Un autre objectif est aussi de former les Stagiaires Pédagogiques (SP) qui préparent le monitorat.

Les cours seront dispensés par des stagiaires pédagogiques accompagnés par leur MF2 ou BEES2, ainsi que par des moniteurs 1er et 2ème degré.

Les stagiaires pédagogiques qui souhaitent "se remettre à niveau" peuvent assister en auditeur à ces cours.

Les moniteurs E4 et E3 intéressés peuvent me contacter par mail.

Les élèves doivent s'inscrire par mail à [herve.pensec@airbus.com](mailto:herve.pensec@airbus.com) en donnant : nom prénom, club, n° club, n° licence, téléphone, mail, adresse, niveau, secourisme.

## **Formation pratique N4 (resp Francis Deguisne)**

En complément aux cours théoriques, la CTD31 envisage de réaliser une formation pratique et un examen N4 en mer en 2006. La planification de ce stage est en cours, l'information sera diffusée ultérieurement sur les listes de diffusion.

## **Bourse N4**

Comme l'an passé, le Codep 31 a décidé d'attribuer aux N4 du département promus en 2005, licenciés et actif en 2005 dans un club du département 31, une bourse sur présentation au Codep par leur président de club d'une attestation de présence et de travail effectif de 1 an au sein du club après leur date d'obtention de diplôme. La somme globale allouée aux bourses N4 et MF1 est limitée par le Codep à 1800 Euros. La demande de bourse doit être faite au Codep31 en juin 2006 pour un versement en octobre 2005.

**Toutes les explications sur le mode d'attribution des bourses départementales, ainsi que le formulaire de demande de bourse à télécharger , sont disponibles sur le site de la CTIR :**

[http://ffessm-pm.nuxit.net/article.php3?id\\_article=75](http://ffessm-pm.nuxit.net/article.php3?id_article=75)

## **Formation Initiateur**

- **Responsable des formations et examens: P.Klein : [philoklein@yahoo.fr](mailto:philoklein@yahoo.fr)**
- **Bilan 2005**

La CTD 31 FFESSM a organisé pour la saison 2004/2005 (de 11/04 à 6/05) des sessions de formation initiale initiateur, qui ont eu lieu à la piscine de Balma, sur un WE., ainsi que des sessions d'examen initiateur. En quelques chiffres :

- 4 sessions de formation initiale initiateur
  - 4 examens initiateur
  - 9 MF1 tuteurs formés
  - 37 stagiaires initiateurs formés
  - 21 initiateurs recus aux examens ( 80% de réussite)
  - 12 MF2/IR formateurs actifs
- **Calendrier 2006**

La CTD 31 FFESSM organise pour la saison 2005/2006 2 sessions de formation initiale initiateur, plus une optionnelle s'il y a suffisamment de demandes . Ces sessions durent 2 jours et auront lieu le WE, du samedi matin 9h au dimanche soir 18h, à la salle de réunion du COSS, à la piscine de Balma

Les dates des sessions prévues à ce jour sont les suivantes :

- 5 et 6/11/2005
- 14 et 15/1/2006
- Une session optionnelle en février selon la demande

La CTD 31 organise aussi 4 examens initiateur, à 20h, à la piscine de Balma

- 14/11/05
- 20/4/06
- 22/5/06
- 19/6/06

### **Inscription**

Les cours sont ouverts à tout futur initiateur du département 31, ou des départements limitrophes. Les participants doivent cependant s'engager à suivre l'ensemble de la session de cours. L'inscription se fait au moins 2 semaines avant par mail à l'adresse suivante : [philoklein@yahoo.fr](mailto:philoklein@yahoo.fr) . Il faut prévoir de quoi écrire, et se procurer auprès de vos clubs un exemplaire récent du manuel du moniteur et un livret pédagogique téléchargeable sur le site de la CTN. ( [www.ctn.ffessm.fr](http://www.ctn.ffessm.fr) )

Pour pouvoir participer, les stagiaires participant à cette formation doivent impérativement être accompagnés d'un ou plusieurs MF1 de leur club, n'ayant pas encore suivi de stage initial initiateur ou initial MF2, ou bien avoir dans leur club des MF1 tuteurs ou des MF2.

De plus, les stagiaires doivent réunir les conditions suivantes pour pouvoir participer à une formation initiale initiateur :

#### **CONDITIONS D'ENTREE EN FORMATION :**

**18 ans révolus + licence FFESSM + certificat médical (idem que pour N2-N3..)+ Niveau 2 minimum.**

Une participation de 10 Euros est demandée par personne afin de permettre l'organisation d'un pot en fin de formation.

- **Session examen initiateur**

Nous rappelons, à l'usage des présidents de clubs, la procédure à suivre pour la mise en place d'une session d'examen initiateurs :

Le président de club a la charge de constituer le jury : 1 MF2 pour 3 candidats

Pour ce faire, il faut contacter les MF2 et IR pressentis (cf liste dans l'annuaire régional) et s'accorder sur une date.

Le président de club envoie ensuite une déclaration de session (disponible sur le site et au comité) à JP Montseny à la CTIR LRMP avec le nombre de candidats, la composition du jury, le lieu et la date de la session, au minimum deux mois avant la session.

Avant la session, le président de club doit également s'assurer que tous les dossiers des candidats sont conformes aux exigences fédérales et se procurer auprès du CIR, à Ramonville, des bordereaux de notes et d'examen initiateur (cf manuel du moniteur).

## **Formation MF1**

### **Stages initial, final et examens MF1**

2 Stages initiaux MF1 sont cette année proposés sur Toulouse :

- Un stage initial , sur une semaine complète, du 21 au 26/11/2005, à Toulouse.
- Un stage initial sur 3 WE , les 11-12/2/2006, 11-12/3/2006 et 24-25/3/2006, à Toulouse

Ce stage initial permet aux futurs MF1 d'aborder les stages en situation avec une base pédagogique. A l'issue de cette semaine initiale les participants reçoivent un nouveau carnet pédagogique et sont automatiquement déclarés stagiaires pédagogiques (E2) pour une durée de 3 ans.

Après le stage en situation (décrit dans le nouveau carnet péda) , il suffit de suivre une semaine de stage final pour présenter l'examen.

Toutes les dates des stages initiaux, finaux et des examens ainsi que les dossiers d'inscription sont sur le site de la CTIR FFESSM Pyrénées Méditerranée (<http://ffessm-pm.nuxit.net/>) et dans les formulaires.

Vous trouverez aussi ces informations mises régulièrement sur le site du comité, dans le calendrier de la commission technique..

Les stagiaires, souhaitant s'inscrire, peuvent télécharger un dossier d'inscription sur le site de la CTIR (<http://ffessm-pm.nuxit.net/>)

## Suivi des stagiaires pédagogiques en situation

LA CTD31 propose aux stagiaires pédagogiques un séminaire sur un WE de suivi de stage et d'ateliers de travail spécifiques : les 8 et 9 avril 2006.

(lieu et horaires à préciser) . Responsable de l'organisation de ce WE : P.Tichadelle : [philippe.tichadelle@enac.fr](mailto:philippe.tichadelle@enac.fr)

- **Détail du stage pédagogique en situation (UC4 et 5) (extrait du carnet pédagogique)**

**UC 4** 12 H du N 1 au N 4 Cette UC peut être faite en séquences de 1 ou 2 h en milieu artificiel ou naturel

**UC 5** 43 Séances de 4 h :Une séance comprend la préparation, l'application sur le terrain et l'évaluation avec le formateur

ESPACES	Option Stage en milieu ARTIFICIEL (A) et NATUREL (N) Nombre de séances		Option Stage en milieu NATUREL Nombre de séances
	Artificiel	Naturel	
PROCHE	22 A	8 N à 10 N	20 à 22
MEDIAN		9 N à 11 N	19 à 21
LOINTAIN	0 A	4 N à 0 N	4 à 0
	22 A	21 N	43 N
TOTAL	43 séances A et N		43 séances N

Pour le stage effectué en milieu Naturel et Artificiel le MAXIMUM de séances en milieu artificiel est de 22

Le ou la stagiaire opte dès le début de sa formation pour le stage en milieu Artificiel et Naturel ou pour celui en milieu Naturel

Unités pédagogiques : Une unité pédagogique est validée par un E4. Le minimum de séances avec un E4 est de 4.

2 exemples de stage en milieu naturel

20	Proche
20	Médian
3	Lointain

22	Proche
21	Médian
0	Lointain

2 exemples de stage en milieu artificiel et naturel

22	Proches et médian A
8	Proche N

22	Proche et médian A
10	Proche N

9	Médian N
4	Lointain N

11	Médian N
----	----------

Remarque :

Dans ce stage pédagogique en situation, la notion de moniteur 2<sup>nd</sup> degré responsable « unique » de stage disparaît au profit de responsable 2<sup>nd</sup> degré par unité pédagogique. Il appartient aux stagiaires de trouver des centres ou des clubs capables de les accueillir et de les encadrer pour leur permettre de réaliser les différentes séances pédagogiques nécessaires.

## **Bourse MF1**

Comme l'an passé, le codep 31 a décidé d'attribuer une bourse aux MF1 du département promus en 2005, licenciés et actif en 2006 dans un club du département 31. Ils recevront cette bourse sur présentation au Codep par leur président de club d'une attestation de présence et de travail effectif de 1 an au sein du club après leur date d'obtention de diplôme . (Cette bourse est distincte de la bourse accordée par la CTR). La demande de bourse doit être faite au codep avant le 30 octobre 2006 pour un versement en décembre 2006.

**Toutes les explications sur le mode d'attribution des bourses départementales, ainsi que le formulaire de demande de bourse à télécharger , sont disponibles sur le site de la CTIR :**

[http://ffessm-pm.nuxit.net/article.php3?id\\_article=75](http://ffessm-pm.nuxit.net/article.php3?id_article=75)

## **Sensibilisation au 2<sup>ème</sup> degré : resp C.Ferchaud (ch.ferchaud@wanadoo.fr)**

Comme chaque année, la CTR LRMP organise des journées de sensibilisation et de préformation sur les différents thèmes abordés lors de la formation 2<sup>nd</sup> degré.

Les stagiaires, souhaitant s'inscrire, peuvent télécharger un dossier d'inscription sur le site de la CTIR <http://ffessmlrmp.perso.wordtec.com>

Coût de formation : 8 € / personne / journée.

Vous trouverez aussi ces informations mises régulièrement sur le site de la CTIR , dans le calendrier de la commission technique ou sur la page d'informations de la CTD31.

Les premières journées de sensibilisation MF2 se feront sur 3 jours, à Toulouse, les 7,8,9 janvier 2005. Le lieu sera précisé ultérieurement. En attendant, si vous êtes intéressé par ces week-end, **envoyez un courriel à Christian Ferchaud** en mentionnant vos coordonnées. ([ch.ferchaud@wanadoo.fr](mailto:ch.ferchaud@wanadoo.fr))

## **Bourse MF2**

Comme l'an passé, le codep 31 a décidé d'attribuer une bourse aux MF2 du département promus en 2005, licenciés et actif en 2006 dans un club du département 31. Ils recevront cette bourse sur présentation au Codep par leur président de club d'une attestation de présence et de travail effectif de 1 an au sein du club après leur date d'obtention de diplôme . La demande de bourse doit être faite au codep avant le 30 octobre 2006 pour un versement en décembre 2006.

**Toutes les explications sur le mode d'attribution des bourses départementales, ainsi que le formulaire de demande de bourse à télécharger , sont disponibles sur le site de la CTIR :**

[http://ffessm-pm.nuxit.net/article.php3?id\\_article=75](http://ffessm-pm.nuxit.net/article.php3?id_article=75)

## **Séminaire et journées moniteur**

### **Journées CTD 31**

La CTD organisera le 13 Mai 2006 un séminaire à l'attention des cadres techniques de la CTD31 (initiateur, MF1 et tMF2) . L'objectif est de rassembler les moniteurs fédéraux autour de thèmes techniques, afin de présenter les dernières évolutions fédérales en pédagogie, contenus de formation, réglementation, et aussi de mieux se connaître au niveau départemental.

Ces journées sont destinées en priorité aux MF2, MF1 diplômés depuis plus de 3 ans et aux SP, et s'inscrivent dans une démarche régionale qui a pour but de maintenir les compétences des moniteurs et de permettre aux MF1 de rester en contact avec la Commission Technique.

Ce séminaire se déroulera le samedi, de 9h à 18h, à la salle de réunion du COSS, à la piscine de Balma. La participation aux frais est de 10 Euros, incluant déjeuner et photocopies. Une demi-journée sera consacrée à une information-débat sur un thème technique, l'autre à des séances de travail pédagogiques .

## **Communication du Comité avec les clubs et les moniteurs**

Afin de favoriser les échanges entre les moniteurs, les clubs et le comité Pyrénées-Méditerranée, **inscrivez vous sur les listes de diffusion** par messagerie électronique existantes :

### **Liste pour les licenciés des clubs :**

- Pour s'inscrire : envoyer un message sans objet en précisant dans le corps du message le numéro et le nom du club représenté à l'adresse : **FFESSMPM\_club-subscribe@yahoogroupes.fr**
- Pour envoyer un message sur cette liste : écrire un courriel avec un objet très précis à l'adresse suivante : **FFESSMPM\_club@yahoogroupes.fr**

Il existe également une liste pour :

- les encadrants de niveau 1 ou 2 (Initiateur) : **FFESSMPM\_init@yahoogroupes.fr**
- les encadrants de niveau 3 (MF1 et BEES1) : **FFESSMPM\_E3@yahoogroupes.fr**
- les encadrants de niveau 4 (MF2 et BEES2) : **FFESSMPM\_E4@yahoogroupes.fr**
- les instructeurs (IR et IN) : **FFESSMPM\_instructeur@yahoogroupes.fr**
- les médecins fédéraux : **FFESSMPM\_medecin@yahoogroupes.fr**
- les stagiaires pédagogiques MF1 : **FFESSMPM\_stagiaireMF1@yahoogroupes.fr**

La démarche est la même pour s'inscrire et envoyer un message (Cf. : liste club).

Les **anciens inscrits n'ont pas besoin de se réinscrire** sauf si vous changez de courriel.

Pour commencer à **envoyer des messages** aux abonnés du groupe, envoyez simplement un mél avec votre message et/ou fichier attaché aux cinq adresses ci-dessus. Soyez très précis concernant l'objet du message ! N'hésitez pas à y indiquer l'activité concernée (bio, orientation, médical...) et le département

Après vous y être abonné, vous pouvez envoyer un message à ce groupe ou à un autre sans y être abonné. N'oubliez pas de garder l'adresse du groupe dans votre carnet d'adresses ! Le message, après contrôle par le modérateur au comité, sera diffusé à tous les membres du groupes.

Ces listes permettront l'envoi direct d'informations aux abonnés par courrier électronique, en complément du courrier papier qui continue bien sûr à être envoyé aux clubs. Par exemple, ce bulletin d'information sera envoyé à toutes les listes de diffusion, et arrivera donc à tous les E3, E4, clubs et instructeurs inscrits.

**Par exemple, toute les précisions (lieu, horaires..) ou les modifications des examens ou stages prévus seront diffusés sur ces listes.**

**Il est très important pour tous les clubs et moniteurs de s'abonner à ces listes (et c'est gratuit !), afin de pouvoir bénéficier de l'information rapidement et personnellement. Quand vous vous inscrivez sur la liste club , précisez votre n° de club afin d'identifier le nombre de clubs différents représentés.**

### **Le Site Web du CIR Pyrénées Méditerranée : <http://www.ffessm-lrmp.com>**

Vous le savez tous, le CIR dispose d'un site Web pour le comité LRMP. Il est destiné aussi bien aux plongeurs avertis et cadres de la fédération, qu'aux débutants souhaitant savoir ce qu'est la plongée pour débiter dans notre région..

Pour envoyer une information au comité, envoyez la par mail à l'adresse suivante : [Courrier.cir@ffessmpm.fr](mailto:Courrier.cir@ffessmpm.fr)

## **Le Site Web de la commission technique PM : <http://ffessm-pm.nuxit.net/>**

Il contient plein d'informations utiles sur la plongée, les formations techniques régionales, les brevets d'état, le fonctionnement d'un club, etc.... Pour vous qui êtes concernés par la commission technique, vous y trouverez le calendrier de la CTR, des formulaires et procédures, des news, de la réglementation..

Si vous disposez d'un accès à Internet, allez visiter ce site. Et surtout, n'oubliez pas que si l'on y trouve pleins d'infos, c'est que les clubs, les commissions, les encadrants, y apportent chacun un peu de leur savoir. Alors n'hésitez pas à y envoyer vos informations afin qu'elles puissent y être diffusées